

# Le pays d'Arles vers une intégration dans la Métropole ?

C'est ce que craint Jean Mangion, le maire du Grès, après une entrevue au ministère de l'Intérieur

La question agite le Landerneau politique local depuis quelques mois. Quel avenir institutionnel espérer pour le pays d'Arles? Alors que la disparition du Département des Bouches-du-Rhône a été mise à l'ordre du jour par le candidat Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, les élus locaux, dans ce cas de figure, ont affiché la volonté unanime de ne pas être avalés par la métropole Aix-Marseille. Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays d'Arles, qui fédère les trois intercommunalités du territoire, a lancé une étude pour voir de quelle manière les 29 communes, d'Arles à Châteaurenard en passant par Saint-Rémy, pouvaient rester indépendantes. L'obtention d'un statut particulier, ou différencié, pour le pays d'Arles, était espérée. L'idée étant de récupérer tout ou partie des compétences départementales, avec l'avantage de conserver une certaine proximité dans les politiques mises en places, et de rester maître de la fiscalité sur le territoire: une intégration à la métropole coûterait, en effet, 17 millions d'euros annuels en plus aux contribuables des Alpilles ou de la Montagne.

Mais cette hypothèse ne se



Jean Mangion, maire du Grès, a alerté ses collègues élus: pour lui, le pays d'Arles se rapproche de la Métropole...



/PHOTOS PHILIPPE DAUPHIN

une fusion Département-Métropole, le pays d'Arles filerait tout droit vers une intégration à Aix-Marseille-Provence. "S'il n'y a pas de statut particulier, les choses se compliquent. Il faut se repositionner, prendre les devants pour inventer une nouvelle forme de fonctionnement entre ruralité et urbanité", a estimé le maire du Grès.

Marie-Pierre Callet, élue à Maussane et conseillère départementale, a enfoncé le clou: "J'étais hier (mardi, Ndlr) avec le préfet de Région Pierre Dartout pour une réunion de travail sur l'agriculture, et il m'a confirmé que pour le pays d'Arles, il était inéluctable que nous rentrions dans la Métropole, mais que pour autant la Métropole ne pourra pas prendre toutes les compétences et m'a fait comprendre que nous pourrions prendre des choses spécifiques, comme la culture, l'environnement..."

Ce même préfet confirmera-t-il ses propos lors du déjeuner auquel il a invité les 29 maires du pays d'Arles, aujourd'hui? Cela aurait le mérite de lever le flou qui règne depuis trop longtemps en pays d'Arles. Même si, à l'image d'Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy et président de la CCVBA, des élus ne désarment pas: "Personne ne veut aller à la Métropole. On entend beaucoup de choses contradictoires, les propos sont parfois assez ambigus. Mais à un moment donné, ça passera par la loi." Alors, avant, "faire passer notre message." Reste à savoir s'il sera entendu...

Christophe VIAL

**"S'il n'y a pas de statut particulier, les choses se compliquent."**

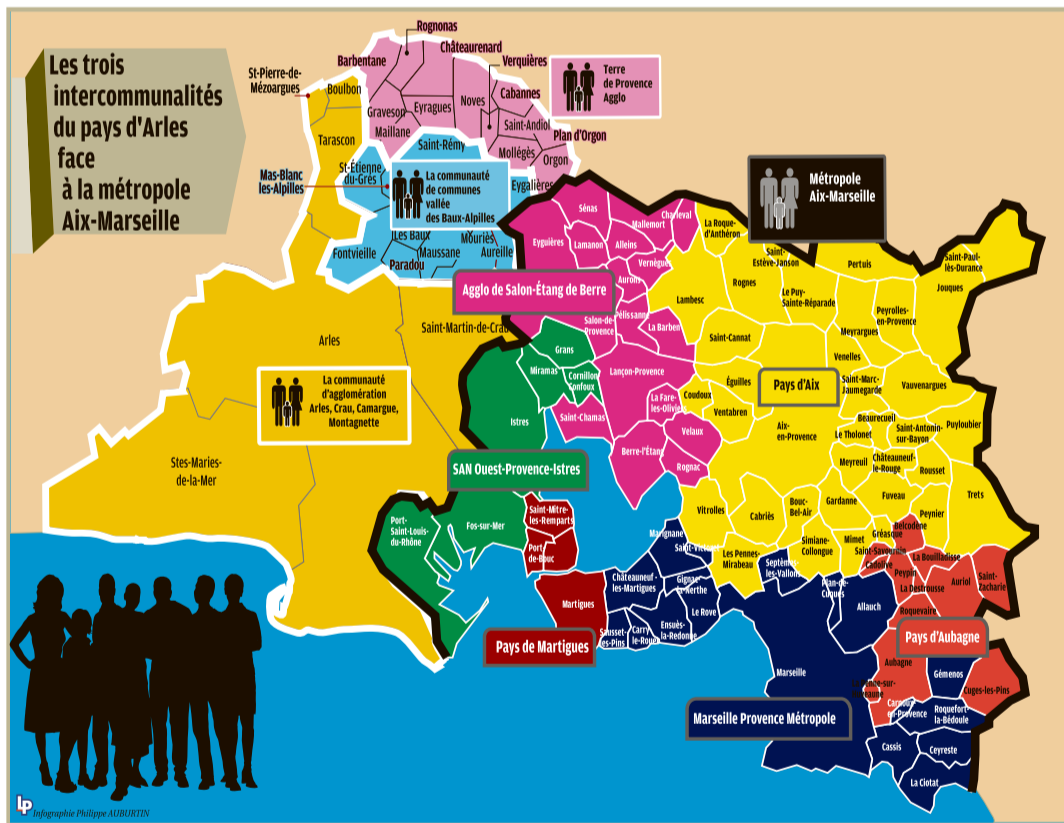
JEAN MANGION

rait qu'un mirage, à écouter le maire de Saint-Étienne du Grès Jean Mangion. Mercredi soir, lors du conseil communautaire de la communauté de communes vallée des Baux-Alpilles (CCVBA), celui qui est aussi Président du parc naturel des Alpilles a livré le résultat de son entrevue récente à Paris avec "la madame institutions locales au sein du ministère de l'Intérieur". "J'ai été assez surpris de ce qu'elle m'a dit, a-t-il expliqué. Elle a fait référence à trois points: il n'y aura pas de statut particulier pour le nord du département. Il y a une possibilité d'avoir un statut différencié, mais pour deux ou trois compétences. Troisième chose, le bloc de compétences lié à la loi Notre ne sera pas modifié." En résumé donc, pour Jean Mangion, avec

## Les Alpilles veulent attendre pour l'interco unique

Ils y étaient favorables et avaient été les premiers à la voter, en mars dernier. Mais aujourd'hui, la majorité des maires des Alpilles botte en touche à propos de l'intercommunalité unique. Petit retour en arrière: le 8 mars dernier, le conseil communautaire de la CCVBA votait à l'unanimité pour la réunification des trois EPCI du territoire. ACCM suivait, Terre de Provence adoptait une motion dans ce sens. Deux mois plus tard, le préfet de Région répondait sans trancher, demandant aux intercos de détailler cette demande, notamment en proposant des statuts

pour cette future interco. Cela fut voté, non sans débat, lors du dernier conseil syndical du PETR du pays d'Arles, en juin dernier. Et ACCM adoptait le texte dans la foulée, entraînant une nouvelle saisine du préfet. Mais du côté des Alpilles, l'interco unique ne fait plus l'unanimité. Le point a été soigneusement écarté de l'ordre du jour, alors que 6 maires sur 10 ont signé une lettre ouverte expliquant pourquoi il était "urgent d'attendre". Si l'objectif reste d'éviter la Métropole, les points de vue divergent quant à la stratégie à adopter. Avec un risque de division... **Ch.V.**



## POUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

# "Les métropoles ne peuvent pas se faire en ignorant l'arrière-pays"

Il avait répondu favorablement à l'invitation du maire de Saint-Rémy Hervé Chérubini et du président du pôle d'équilibre territorial et rural du pays d'Arles Michel Fenard. Hier matin, Christophe Bouillon, président de l'association des petites villes de France (APVF), accompagné de l'avocat de la structure, Philippe Bluteau, s'est exprimé longuement, dans la salle d'honneur de la mairie, sur la situation des petites communes, et plus spécifiquement sur le pays d'Arles, dans un contexte de "métropolisation galopante". "Ce qui nous intéresse dans votre situation, c'est que vous êtes un cas d'école", a indiqué Christophe Bouillon au parterre d'élus qui assistait à la rencontre. La distance entre certaines villes et la ville centre de la métropole (au cas où le pays d'Arles serait intégré à celle-ci, Ndlr) interroge." Hervé Chérubini l'a rappelé, les Saintes-Maries-de-la-Mer sont à 127 kilomètres de Marseille, Barbentane à 105 kilomètres. "Aujourd'hui on voit se constituer des métropoles de plus en plus grandes concentrant les richesses, les em-



Christophe Bouillon (au centre) est très attentif à l'avenir institutionnel du pays d'Arles, "un cas d'école".

/PHOTO P. DAUPHIN

ploi, les services, ce qui donne un aménagement du territoire loin d'être harmonieux. Et c'est là que nous, association des petites villes de France, devons exister. Il y a un sentiment de recentralisation, et c'est utile pour moi d'entendre un cas concret." Christophe Bouillon, par ailleurs député

(PS) de Seine-Maritime a également estimé que "les rapports parlementaires n'avaient pas tous vocation à remplir les placards", alors que "nous sommes actuellement en pleine discussion sur la réforme constitutionnelle à l'Assemblée." Autrement dit, la voix des petites communes

peut être entendue à Paris. "Nous sommes pas opposés aux métropoles, mais ça ne peut pas se faire en ignorant l'arrière-pays", a ajouté le président de l'APVF. Reste à trouver un nouveau format institutionnel, qui pourrait convenir au pays d'Arles comme à d'autres territoires. Des possibilités existent déjà, a souligné Philippe Bluteau, l'avocat de l'association. Comme la différenciation territoriale, discutée dans le futur projet de loi, qui permettrait aux collectivités de même niveau d'exercer des compétences différentes, mais de façon limitée. "Cela ouvre une porte, mais cela ne les ouvre pas toutes, le législateur est encore trop frileux avec des réticences venant du conseil d'État qui veut préserver la cohérence du système administratif", juge l'homme de loi. Mais l'avocat pense que les lignes peuvent bouger. C'est le pays d'Arles avec les compétences du Département si celui-ci est fondu dans la Métropole? Philippe Bluteau n'écarte pas l'hypothèse. Pour ce spécialiste du droit des collectivités, le jeu reste ouvert... **Ch.V.**